



PAR COURRIEL

Montréal, le 13 janvier 2023

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 0801-01-2022-2023-745

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande reçue le 5 janvier et transférée à la responsable de l'accès à l'information le 9 janvier, laquelle vise à savoir combien de nouveaux dossiers ont été traités annuellement devant la CETM au cours des 5 dernières années, par rapport au nombre total de dossiers évalués par la CETM chaque année.

Après analyse de votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que les informations demandées peuvent vous être communiquées. Vous trouverez donc ci-joint un document avec les renseignements demandés.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Statistiques